

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - contact.eau@usesa.fr

oOo

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mai à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 67 titulaires - 37 suppléants	<u>Résultat du vote : 35</u>
Délégués présents : 35 délégués (34 titulaires - 1 suppléant)	Voix Pour : 35
Dont membres votants à voix délibérative : 35 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 16 mai 2023	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires : Mr Adam Hubert, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Hoerter Michel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, , Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Vérot Vincent, Mr Verhulst Eric.

Suppléants votants: Mme Barbier Maryvonne.

Membres absents excusés :

Mr Alexandre David, Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoit, Mme Devron Francine, Mr Duclos Dominique, Mr Eugène Sébastien, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Jacquin Claude, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Marchal Philippe, Mme Pauly Brigitte, Mme Richard Catherine, Mme Vaudé Gaëlle.

Membres absents: Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Branquard André, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Haÿ Etienne, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Moysse Dominique, Mr Simon André, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Malezé Patrick.

Objet : créations de poste

N°
20230506

Monsieur le Président, rappelle à l'assemblée :

- Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
- Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.
- Considérant le tableau des emplois adopté par délibération N° 20230307 du 21 mars 2023,
- Considérant que les fonctionnaires territoriaux ont vocation à occuper les emplois de la Fonction Publique Territoriale.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230523-20230506-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023

Certifié par le Président

Le Président propose à l'assemblée :

- La création d'un emploi permanent, d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, relevant de la catégorie C, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,
- La création d'un emploi permanent, d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, relevant de la catégorie C, à temps non complet à raison de 31 heures 30 hebdomadaires,
- La création d'un emploi permanent, d'ingénieur principal, relevant de la catégorie A, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,
- La création d'un emploi permanent, d'ingénieur hors classe, relevant de la catégorie A, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 23 mai 2023 :

FONCTIONNAIRE :

- La création d'un emploi permanent, d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, relevant de la catégorie C, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

Filière : technique

Cadre d'emploi : catégorie C

Grade : **Adjoint technique principal 2^{ème} classe**

- ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 2

- La création d'un emploi permanent, d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, relevant de la catégorie C, à temps non complet à raison de 31 heures 30 hebdomadaires

Filière : technique

Cadre d'emploi : catégorie C

Grade : **Adjoint technique principal 1^{ère} classe**

- ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1

La création d'un emploi permanent, d'ingénieur principal, relevant de la catégorie A, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

Filière : technique

Cadre d'emploi : catégorie A

Grade : **Ingénieur principal**

- ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 2

- La création d'un emploi permanent, d'ingénieur hors classe, relevant de la catégorie A, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

Filière : technique

Cadre d'emploi : catégorie A

Grade : **Ingénieur hors classe**

- ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1

Le Comité syndical,

- Vu l'avis favorable donné par le bureau en réunion du 09 mai 2023,

DECIDE, après en avoir délibéré :

- D'ADOPTER la modification du tableau des emplois ainsi proposée,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

PATRICK MALEZÉ
061250242347 20230523120130506-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023

Certifié par le Président

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Hugues DAZARD

